Saint-Jeannet: le projet Coteaux du Var lancé

Un protocole de partenariat a été signé pour encadrer la mise en œuvre d'un complexe prévoyant la réalisation d'environ 400 logements

u Nord-Est, dans un périmètre compris entre le vallon des Vars et la zone d'aménagement concertée (zac) Saint-Estève, la route de la Baronne, le chemin de Provence et la route de Gattières (M 2209), le secteur des Coteaux du Var est situé dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national Eco-Vallée. Il s'agit d'un espace non aménagé, constitué de nombreuses parcelles privées et dit « de transition entre plaine et coteaux ». Ce secteur stratégique est appelé à relever à l'avenir des défis d'importance: répondre aux besoins en logements, notamment sociaux, tout en assurant une bonne gestion du risque naturel lié aux incendies de forêt.

Une programmation d'environ 400 appartements existe, à 33 % sociaux, le reste étant réparti entre du logement libre et une offre d'accession à la propriété. Le projet pourrait ainsi s'étendre sur environ 27000 m² de surface de plancher.

Le maintien d'un corridor écologique

Le projet des Coteaux prévoit, (pistes de défense de la forêt contève. Les deux autres rejoignent seront consultés sur ce projet : avant même le premier coup de pioche, l'installation d'aménage-



Une esquisse du projet d'aménagement a été présentée lors du dernier conseil municipal. À gauche, la route de Gattières et le chemin de Provence. À droite, hors champ, la route de la Baronne et la zone d'aménagement concertée de Saint-Estève. (Document EPA Plaine du Var)

ment sévère, bornes d'incendie). ments répondant aux exigences Qui dit logements dit accès, rou- Enfin, les orientations d'aména-« zone rose » (Ro) obtenu en 2001 tante, depuis la route de la Ba-maintien d'un corridor écologiétant soumis à la réalisation im- ronne, juste avant le rond-point que. » pérative de ces aménagements qui dessert la zac de Saint-Es- Courant 2016, les Saint-jeannois

chemin de Provence.

tre les incendies, débroussaille- soit la route de Gattières, soit le l'Établissement public d'aménagement de la Plaine du Var. maître d'ouvrage, y est tenu. En 2017, du Plan de prévention des ris- tes. Le projet en prévoit trois. La gement prévoient « la création ce sera à lui de présenter le dosques incendie de forêt (PPRIF), le première reprend une bonne par- d'une trame verte par la préserva- sier de réalisation d'une zac, déclassement de « zone rouge » à tie du tracé de la piste DFCI exis- tion des vallons Est-Ouest et le avec bilan financier précis et échéancier de l'opération.

> MICHEL DIVET mdivet@nicematin.fr

de la Plaine du Var aux manettes

L'étude de préfaisabilité menée par l'Établissement public d'aménagement (EPA) de la Plaine du Var, finalisée en 2014, a été présentée aux élus lors du dernier conseil municipal, à l'occasion de l'adoption d'un protocole d'accord entre la Commune, la Métropole Nice-Côte d'Azur et l'EPA. Par ce protocole, ce dernier s'engage à initier et réaliser, sous forme de zone d'aménagement concertée ou autres procédures. le projet des Coteaux du Var. En liaison avec l'Établissement public foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur pour ce qui est des acquisitions de parcelles privées L'équilibre prévisionnel de l'opération est fixé à un peu plus de 18 millions d'euros, la part communale étant à 351000 euros sur neuf ans.

Lors de la présentation de ce qui n'est encore qu'une esquisse du projet, l'opposition s'est dite « inquiète » de l'impact du bâti à la lueur des dramatiques intempéries du 3 octobre. Pour autant, elle a voté en faveur du protocole de partenariat proposé par la ma-

«Voir l'avenir avec

Le Plan local d'urbanisme métropolitain doit permettre aux 49 communes de Nice Côte d'Azur dont Cagnes, St-Laurent, Le Broc, Carros, Gattières, La Gaude, St-Jeannet et Vence d'avancer

a concertation publique sur le Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) bat son plein avec des réunions publiques dans les communes de la métropole Nice Côte d'Azur. Sur notre territoire, huit d'entre elles (Le Broc, Carros, Gattières, Saint-Jeannet, Vence, La Gaude, Saint-Laurent-du-Var et Cagnes-sur-Mer) sont concernées par ces rendez-vous qui permettent d'expliquer aux habitants l'objectif de ce nouveau document qui trace l'ave-

Établi à partir d'un diagnostic de 2016 qui « dresse le portrait du territoire » métropolitain, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est la première composante du PLUm. Problématiques économiques, du transport, du logement, de l'évolution de la popula-



L'adjoint à l'urbanisme de Saint-Laurent-du-Var, Thomas Berettoni, décrypte les grandes orientations du Plan local d'urbanisme métropolitain et l'avenir (Photos Jean-Sébastien Gino-Antomarchi)

tion, de l'agriculture, etc. litaine, résume l'adjoint et demi que tous les mois munes dans NCA] avec

Autant d'axes desquels à l'urbanisme de Saint- on va à la métropole disvont « découler des en- Laurent-du-Var, Thomas cuter de ce diagnostic à jeux à l'échelle métropo- Berettoni. Ça fait un an quarante-neuf [49 com-

les personnes associées. Il y a une logique et une cohérence d'être ensemble pour ces grandes thématiques-là. Tout cela se prévoit maintenant. »

« Travailler en harmonie »

À l'horizon 2019, exit les cartes communales, Plan d'occupation des sols (POS) et autres Plan local d'urbanisme (PLU) en vigueur dans les communes. Le PLUm sera la règle pour tous. «Il y a des enjeux propres à chaque commune mais une réflexion globale (...) Être laurentins, cagnois, etc, c'est bien, mais on est aussi au sein de la métropole, il faut travailler en harmonie. »

En concertation dans chaque commune, le PADD doit permettre d'accoucher d' «un document commun. Une nouvelle dynamique. » Décryptage.

AUDREY MINELLI aminelli@nicematin.fr

Jusqu'en mars

Pose du diagnostic, élaboration du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et concertation avec les habitants. Il définit le projet métropolitain à l'horizon 2030.

Fin 2017

Traduction réglementaire du PADD : le règlement traduit ses orientations via un plan de zonage et des règles d'aménagement. Il permet de définir la vocation des espaces : zones naturelles, à urbaniser, agricoles, etc.

Mi-2018

Mise en place de l'enquête publique.

Fin 2018-début

Approbation du PLU métropolitain.

« Il y aura une passerelle entre Nice et Saint-Laurent-du-Var »

«Ce n'est pas une page blanche, indique l'adjoint à l'Urbanisme de Saint-Laurentdu-Var, Thomas Berettoni. On va reprendre ce que l'on a déjà comme projets. Il y a une continuité.»

Et l'élu de lister quelques exemples de choses inscrites au PADD qui seront transposées dans le PLUm et qui «touchent positivement les Laurentins». «C'est la première fois qu'on en parle et qu'on acte qu'il y aura une passerelle entre Nice et St-Laurent, entre le Cadam et la mairie. Ce sera un document applicable et appliqué validé par tout le monde», indique-t-il.

«Il y a aussi la nécessité de développer en transports en commun l'axe prioritaire Nice/Saint-Laurent-du-Var avec un tram ou un bus en site propre. La création d'un dans le PADD, il devra être accompagné de création d'équipements à proximité.» L'aménagement du quartier des Pugets nord, de la plaine des Iscles, du square Bènes, le développement d'un pôle



port métropolitain est également actée La requalification du square Bènes inscrite au PLUm.

(Photo archives D.A.)

d'échange multimodal dans le quartier de la Gare, le travail sur le Point-du-Jour. Tout cela apparaît également. «En parallèle, dans le PADD, on parle beaucoup de

logements et de constructions en précisant que l'on souhaite, à Saint-Laurent, un urbanisme résonné afin de contenir le bienêtre des Laurentins.»

Les Coteaux du Var dans la balance

Le PLUm fait face à Saint-Jeannet à une même réalité incontournable que l'on trouve déjà dans le PLU: seulement 10 % de son territoire n'est pas contraint, c'està-dire soumis à des régles très strictes en matière d'urbanisme, de déplacements,

«Avec le PLUm, on reste sur la même ligne avec les autres communes de la Rive droite du Var : on travaille sur le zonage et la sectorisation», confie le maire, Jean-Michel Sempéré. Avec une marge de manœuvre étroite donc. Dans le PADD, déplacements et connexions sont à l'étude, au sein de la rive droite et entre les deux rives du fleuve séparant le territoire métropolitain.

L'enjeu pour Saint-Jeannet est d'importance avec l'installation du MIN à La Gaude et le projet Coteaux du Var visant à créer quelque 400 logements dans les dix ans. La requalification du réseau routier, la ćréation d'un échangeur à hauteur de La Gaude font partie des dossiers à suivre.

Comment participer?

Jusqu'en 2018, chaque habitant de la Métropole Nice Côte d'Azur est invité à prendre part à l'élaboration du document et à participer à la concertation citoyenne en apportant ses idées, remarques, avis, etc. Voici les différentes modalités pour laisser son empreinte...

En consultant le dossier de présentation du PLUm disponible en mairie ou sur Nicecotedazur.org/habitat-urbanisme/plumetropolitain

En participant aux réunions publiques. A Cagnes, la dernière aura lieu ce soir à

18h30 à la Maison de la mer, au port du Cros-de-Cagnes.

En renseignant le registre de concertation disponible en mairie. En adressant un courrier à Monsieur le président de la Métropole Nice Côte d'Azur - Concertation

sur le PLU métropolitain - Métropole NCA - service de la planification - 06364 Nice Cedex 4.

En remplissant le formulaire de concertation électronique : http://plum.nicecotedazur.org

un document commun»

La circulation et les transports au cœur des questions à Cagnes

romment améliorer la circulation et les transports à Cagnes, une question clé pour les Cagnois, comme on l'a vu dès la première des trois réunions publiques de concertation organisées dans la commune sur le PLUm? «Le futur Plan d'urbanisme métropolitain intègre le futur pôle multimodal de la gare, ainsi que les emplacements réservés pour l'arrivée du tram et pour deux parkings-relais», répond Patrick Guével, adjoint au maire délégué à l'urbanisme.

«Ils sont prévus près de la gare, et au nord du Malvan, près du carrefour des gendarmes d'Ouvéa avec un raccordement à la gare par des transports en commun, peut-être un TCSP (transport en site propre)», précise-t-il.

«En cinq ans, l'utilisation des voitures sur le territoire de la métropole a baissé de 18 %, et augmenté d'autant», positive Nice-Côte d'Azur.



Des solutions pour desengorger Cagnes. (Photo L.Thareau)

«On met trois quarts d'heure pour aller travailler dans les pôles d'activité de Nice, de Carros, de Sophia Antipolis. Et il n'est pas facile non plus d'aller à Nice ou Monaco en train, à cause des suppressions, des retards et des difficultés à stationner près de la gare», notent des Cagnois.

«Nous travaillons sur le cadencement (1) et la fiabilisation du les transports en commun ont réseau ferroviaire», répond la métropole.

«Il y a des problèmes de sub-

mersion et de caténaires mouillés sur la ligne ferrée du bord de mer, qui n'est plus durable», s'inquiète Brigitte Gourmanel, président du comité de quartier de l'ADHEC (Le Cros). «Il nous faut une ligne nouvelle ferroviaire, mais il n'est pas sûr qu'elle permette d'accéder à Sophia quand on vient de Cagnes ou de Villeneuve-Loubet», interroge-t-elle par ailleurs.

«On étudie aussi des modes de transport alternatifs comme

les véhicules partagés, le vélo en raccordant les pistes cyclables, les transports par câble, ou le train des Pignes», ajoute la métropole. «Et les transports en commun maritimes?», suggère une Cagnoise. «C'est difficile à cause de la météo et de la rentabilité », nuance NCA «On est phase de concertation, toutes les propositions et remarques sont les bienvenues», rappelle Josiane Piret, première adjointe au maire. Bien d'autres sujets ont été abordés dans le PLUm et par le public au cours de la concertation. Comme la volonté de la métropole de réaliser le projet de port, l'agriculture, les énergies renouvelables, les parcs naturels (2). Ou le Hautde-Cagnes, où «les aménagements publics pourront être intégrés dans le PLUm au titre du patrimoine».

1-Augmentation sensible du nombre et de la fréquence des trains.

2- « Il y en a un en projet aux Tenchurades, avec La Gaude et St-Laurent», a indiqué

Vence attentif au respect de son environnement

Comme l'a rappelé le maire, Loic Dombreval, dès la première réunion à Vence, la concertation devrait permettre de prendre en compte « l'identité, la singularité, la spécificité des communes, et particulièrement celles du moyen et haut pays ». Donc de Vence, où les priorités que la commune entend faire respecter sont la préservation du patrimoine bâti et naturel, le travail sur la mobilité et des modes de déplacements avec des transports adaptés. Promesse du premier magistrat : « Tout est fait par la majorité pour ne pas reproduire les errements architecturaux qui, en d'autres temps, à Vence ou ailleurs, ont défiguré certains quartiers. Notre environnement et notre qualité de vie constituent le capital qui nous permettra de séduire et d'accueillir le tourisme, vital à notre économie. Ils sont aussi l'héritage positif que nous léguerons à nos en-

V.A.

La Gaude: revenir au PLU de 2013 avant tout

engendrer de grand changement. Mais le faire à 49 avec une telle diversité territoriale est un casse-tête. » Critique à l'égard d'une «centralisation abusive qui a conçu ce concept "hors sol" et qui prévoit, à terme, la disparition des communes, donc des maires, titulaires de la légitimité démocratique», le maire de La Gaude, Michel Meïni temporise lorsqu'il s'agit de NCA. «Heureusement que Nice Côte d'Azur est née avant ces métropoles imposées, ça fonctionne mieux. Son PLUm passe avant tout par le PADD métropolitain en cours d'écriture (une première réunion a eu lieu hier).

La principale préoccupation de La Gaude est d'obtenir un PLUm qui ressemble à notre PLU de 2013. Nous voulons respecter les espaces agricoles, les paysages, essentiels.

«Le PLUm ne devrait pas La rive droite accueillera du logement. On souhaite que La Gaude accueille aussi un beau projet culturel, le musée Malongo près d'IBM. Il va aussi falloir trouver des solutions pour réorganiser les transports publics et les infrastructures routières. Le PADD va l'affirmer. Il faut se mettre autour d'une table.

Prison: terrain inconstructible

«Nous serons vigilants quant à l'hypothèse d'une prison entre Saint-Laurent et La Baronne. Notre petite partie est inconstructible mais l'État a les moyens d'agir... Je pose aussi la question de l'inondabilité, qui ne vient pas du Var mais des vallons: pour pouvoir bâtir le futur MIN le conseil général avait mené des travaux dans le cadre du PAPI. Au-delà du futur MIN la question est posée. »

Le Broc: sortir de la Loi Montagne

«Le PLUm n'occasionnera pas un grand chambardement [par rapport au PLU de 2013] » anticipe Philippe Heura, maire, optimiste, pour qui « la métropole n'ira pas contre la volonté des communes. » Le projet de lotissement de trente villas sur deux hectares entre La Pinée et le lac du Broc ne se fera visiblement pas avec ErDF, mais la commune reste confiante dans l'arrivée d'un aménageur. Le PLUm aura aussi à charge de réaliser une voie reliant la RM2209 et le pont Louis Nucera, en longeant le lac du Broc par le pied de la colline. Quant au projet de contournement proposé par la métropole, son tracé démarrerait du parking des Prés pour rait lier les abords du cimetière et la route de

«On a quelques ouvertures à la construction disséminées sur la commune, mais ce sont essentiellement les entreprises qui nous sollicitent. Elles voudraient pouvoir construire au-dessus du centre de valorisation des ordures ménagères. Or, ce n'est pas possible à cause de la Loi Montagne. Leurs projets sont trop proches du périmètre du lac carrier artificiel qui bénéficie du même périmètre de protection qu'un lac de haute montagne! » Dans l'optique d'un assouplissement des règles, la commune s'est rapprochée de la métropole pour étudier les solutions qui lui permettraient de construire hors de la tutelle « Loi montagne ».

> VALÉRIE ALLASIA vailasia@nicematin.fr

A Carros, «donner une place forte à l'agriculture»

«Le PLUm, on le construit tous en- grammes immobiliers, nous en semble, sans qu'on nous impose quoi que ce soit. » Alors que plusieurs réunions de présentation du PADD du Plan Local d'Urbanisme métropolitain ont eu lieu à Carros, le maire Charles Scibetta est confiant dans la latitude laissée à sa commune. «A partir de maintenant on va travailler de façon plus précise sur le zonage. Les choix proposés l'ont été dans une hypothèse d'accroissement de la population qui définit tout le reste. À Carros, avec les nouveaux pro-

sommes à 1,9 %, ce que prévoyait l'ancien PLU, alors que l'on a retenu 0,15 % pour l'ensemble du territoire des 49 communes de la Métropole. On va donc freiner.

Cette optique à 0,15 % est réaliste et permet de préserver environnement et agriculture, tout en répondant aux besoins en logement.

A Carros, notre ambition est de donner une place forte à l'agriculture, y compris dans la zone périurbaine des Plans. »

Gattières: « de l'unité dans les transports!»

Quand on lui parle PLUm, Pascale Guit, maire de Gattières, répond sans hésiter : «Il apportera une meilleure cohérence du territoire au-delà de nos préoccupations. Toutes les communes de la rive droite produisent du logement social en même temps: j'espère que le PLUm va apporter de l'unité dans les transports. Si on ne reprend pas le réseau routier et l'organisation des transports collectifs, il sera impossible d'assumer l'apport de population. Ça fait 20 ans qu'on a des problèmes de desserte de bus. Les enfants vont au collège de Saint-Jeannet, vers les lycées, Maulnier à Nice et Matisse à Vence: ils sont saturés, il faut en construire...»

Aux Bréguières, entre la route de la Baronne et le chemin de Provence, 350 logements sociaux sortiront en 10 ans. Tout un quartier qui serait complètement saturé en l'état actuel du réseau. En gros un millier de véhicules en plus matin et soir sur une voirie pas calibrée.

«On a une grosse attente envers le futur pôle multimodal de la Manda à Carros. Avec un billet unique et des navettes, on serait à même d'aller partout.La Manda est déjà infranchissable en voiture à certaines heures, il y a une réelle interrogation pour la rive droite ».



Route de La Baronne, la question des infrastructures routières et des transports est posée.

(Photo J.S.G.A.)

Saint-Jeannet : les accès aux Coteaux du Var font débat

Le projet portant sur 400 logements au-dessus de la ZAC Saint-Estève butte sur des dessertes routières inapropriées et déjà saturées. Des aménagements structurants sont indispensables

ne concertation publique n'est jamais un long fleuve fran-quille quand it s'agit de choisir en définitif les moins mauvaises solutions », a prévenu, avanthier soir, en substance Pascal Gauthier, directeur de l'EPA Eco-Vallée Plaine du Var. Il intervenait en préambule de la deuxième concertation autour du projet des Coteaux du Var Saint-Jeannet Les Plans 400 logements dont 125 sociaux, entre le haut de la ZAC Saint-Estève et le chemin de Provence. La réunton de mardt sotr, salle Saint-Jean-Baptiste, lui a donné raison.

Cette dernière a débuté en douceur par une présentation des grandes lignes du projet par le maltre d'œuvre urbain, l'architecte Alfred Peter, créateur entre autres du nouveau bord de mer de Cagnessur-Mer.

Le stationnement collectif privilégié

L'Idée est que les constructions prévues «se lovent dans la pente, avec plusieurs niveaux plantés d'arbres, sans immeuble, avec des habitations accolées», le tout avec pour



Lors de la concertation publique mardi soir, pour le maître d'œuvre urbain, Alfred Peter (ici au premier plan), le projet ne devra en aucun cas aggraver la situation hydrologique d'un site qualifié « d'exceptionnel».

(Photo M.D.)

chaque logement une vue dégagée. Précision importante apportée: au lieu de faire des parkings individuels, des poches de stationnement collectif sont privilégiées, avec instaliation d'ascenseurs obliques pour passer d'un niveau à l'autre.

Une place importante est également prévue pour des activités agricoles sur le site retenu.

« Abordons le sujet qui fâche »

Cette présentation, plutôt séduisante sur le papier, n'a pas donné lieu à des observations particulières, si ce n'est l'inquiétuleexprimée par une Gaudoise à la vue «d'un immeuble de trois étages» aperçu sur les dessins préparatoires.⁽¹⁾

23 MARS 2017

Quel que soit le scénario retenu de la desserte, «le sujet qui fâche» a convenu un intervenant (lire par ailleurs), il saute aux yeux que le projet pose des problèmes en l'état actuel des réseaux rouliers, Pour éviter d'avoir recours au chausse-pied, l'EPA rappelle qu'une étude des déplacements a été commandée par les maires de la Rive droite du Var.

Les conclusions de celle-ci seront blentôt rendues. Elles permettront de guider les élus de la métropole Nice Côte d'Azur dans leurs choix d'aménagements structurants échangeur, améltorations des voles, etc. Jugés indispensables par le maire de Saint-Jeannet. Et par la plupart des personnes présentes mardi soit à la réunion de concertation.

MICHEL DIVET mdivet@icematin.fr

(1) Albed Peter semble plaider pour des heuteun de construction n'excédant pas les trois mêtres.

Coteaux du Var à St-Jeannet: les dessertes retenues

Accès par le chemin de Provence et par la route de la Baronne, parkings à l'entrée des copropriétés, ascenseur extérieur dans le sens de la pente : l'éco-hameau prend forme sur papier

e projet retenu pour l'aménagement du futur néco-hameau des Coteams du Var, au-dessus de In ZAC Saint-Estève, entre la route de la Baronne et le chemin de Provence, a été présenté lundi soir en salle Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean-

Les principes d'aménagement urbain et paysager retentas découlent «des objectils recherchés et des obsercotions des habitants lors de la concertation entamée eu septembre 2016-, précisent les pliotes de l'opération conflée à l'Établissement public d'aménagement (EPA) Eccvallée Plaine du Var.

400 logements dans les dix ans

L'éco-hameau des Cotsaux du Var est présenté comme «un projet éco-exemplaire, respectueux du site et noonteur». Prévu pour aboutir dans les dix années qui viennent, ce projet se propose d'offrir environ 400 nouvesux logements (28000 m2 de surface de plancher) en accession à la propriété et en locatif social. L'un des objectifs: participer su comble-



Un projet qui, à ce stade, intéresse aussi le voisinage. Comme ici lors de la réunion publique.

ment du déficit historique de la commune dans ce do-

Cet aménagement est pré-

dre - aux principes d'aménogement durable de l'Eco-Vatlée prêce à une densité ras- acsserte limitant l'usage de la

senté comme voulant répon- sonnée, une maîtrise des risques naturels; une insertion réussie dans le paysage et une

A ce propos, les animateurs de la soirée out présenté les projets de dessertes retenus.

Fini la piste d'un passage per la ZAC Saint-Estève et le long du lutissement dans le prolongement:

Un système d'ascenseur oblique

Un accès est prévu par le chemin de Provence nour la plus petite copropriété, avec un passage direct vers un parking soutermin.

L'autre accès, pour la copropriété la plus grande, s'effertuera par la route de la Baronne, avec là encore acrès. direct au perking via une voie. qu'il faut rendre carrossable. Dans les deux cas de figure. l'accès aux logements pourra se faire par l'usage d'un ascenseur original, oblique. adapté à la forte pente. Autrement dit, une fois la voiture laissée au parking, l'écohameau s'arpentera en pedibus on a velo, avec accespompiers maintenus, bien entrendu.

mdivet@nicematin.fr

(1) Lister and distribution short have an palestone du maire, Jean-Midfel Sempliré, de Pascal Gauthin, is director; glorinal do ISSA fico-Valler Raine as was et al Almed Potes. payages of a 4th ending of a rabble flower charge.

Saint-Jeannet: le préfet soutient les « Coteaux »

Le préfet des Alpes-Maritimes, Georges-François Leclerc, dit soutenir le projet immobilier d'ampleur des Coteaux du Var, à Saint-Jeannet, situé dans le périmètre de l'opération d'intérêt national «Eco-vallée». Il l'a confié lors de sa visite vendredi en compagnie du nouveau sous-préfet de Grasse, Stéphane Daguin. Le préfet Leclerc reconnaît qu'aujourd'hui «toutes les contraintes ne sont pas levées», mais qu'il allait justement apporter sa contribution au succès de l'entreprise voulue par le maire, Jean-Michel Sempéré, et qualifiée «d'origi-

Après une réunion de travail à l'hôtel de ville en compagnie du premier magistrat de la commune, de quelques-uns de ses adjoints et de la sénatrice Dominique Estrosi-Sas-



In vino veritas... Les représentants de l'Etat ont fait une halte dans les vignes

sone, présidente de la commission logement à la métropole Nice Côte d'Azur, les représentants de l'État ont rendu visite au viticulteur Denis Rasse

et son épouse dans leur propriété du chemin des Sausses. Le producteur qui est également élu local a fait observer à cette occasion que le projet des

Coteaux avait une autre qualité que sa simple originalité: «Il n'oblitère pas le potentiel agricole du

M.D.

Colle : Annulation de la

DERNIÈRE MINUTE

Les deux festivités qui devaient se dérouler aujourd'hui aux Rives du Loup, parc de la Guérinière sont annulées par décision préfectorale et municipale. En effet, il existe un risque sévère d'incendie pour aujourd'hui dans le département. Une décision que les organisateurs, même s'ils la comprennent, regrettent. « On attendait 400 personnes. On n'est navré mais on se plie aux exigences des pouvoirs publics » souligne Michel Santinelli, organisateur de la fête paysanne. Pour la Saint-Donat, la messe aura bien lieu elle, à la chapelle Rue de la Victoire à 11 h, mais sans autre réjouissance.

Appel aux lecteurs

Souvenir de croisières

Depuis quelques mois, Nice-Matin édite un magazine réservé à ses abonnés. Le numéro du Mag' du mois d'octobre sera consacré aux souvenirs de croisières. Si vous avez voyagé sur un bateau, en Méditerranée ou ailleurs, en famille, en couple ou entre amis, racontez-nous vos aventures, vos excursions. Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à privilégier ce mode de transport et ce type de

vacances! Par ailleurs, si vous avez passé un séjour dans un club de vacances, votre témoignage nous intéresse aussi! Parlez-nous des activités et des animations. Adressez-nous vos textes et vos photos avant le mercredi 20 septembre 2017 en mentionnant vos nom, prénom et adresse à mensuel@nicematin.fr ou à Nice-Matin - Service Développement éditorial -214, boulevard du Mercantour - 06290 Nice

À Tourrettes, le charme de l'Inde

À voir absolument avant le samedi 23 septembre l'exposition de photos venues d'Inde, elles sont à découvrir chez Cat & Rose, ce magasin de décorations d'intérieur origi-

Tout ici possède le charme désuet des beaux objets d'autrefois. Le bon goût et l'insolite y font bon ménage.

L'exposition de photos propose des portraits en noir et blanc retravaillés par Christophe Prébois en couleurs. Des cadres



Une vingtaine de photos retravaillées, entre autres, par le biais de la couleur.

et des décorations ajoutent à tous ces beaux visages une atmosphère poétique qui charme le regard.

Le mystère de l'Inde est là, à Tourrettes, prêt à séduire les curieux qui pousseront leurs pas jusqu'au 5 rue du château.

SYLVIE CARBOU L'exposition est ouverte du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 16 heures à 19 heures, entrée

En savoir plus sur le processus créatif sur You Tube: Mr Chand Photographer Vostang (film de 30 minutes)

Pratique

NOUS JOINDRE

Rédactions:

place De-Gaulle, Cagnes-sur-Mer, tél. 04.92.13.85.10, cagnes-surmer@nicematin.fr. Place du Grand-Jardin, Vence, tél. 04.93.58.58.50. vence@nicematin.fr

URGENCES

Samu: 15. Pompiers: 18. Médecins:

- Cagnes: 04.93.26.95.48. - Coursegoules, Bouyon: Dr

Popa, 04.92.11.08.80 ou 06.81.40.92.96.

- La Gaude, Saint-Jeannet:

- Saint-Laurent : 04.93.56.49.92. -Vence: 09.69.32.33.10.

Entre 2 rives : 0820820452. - SOS Médecins de la rive

droite: 0810850202. - SOS of Urgences médicales: 0825330633. Cliniques:

- Saint-Jean (92-94, avenue Docteur-Maurice-Donat à Cagnes): 24h/24,

04.92.13.53.33. - Arnault-Tzanck (165, avenue Docteur-Maurice-Donat à Saint-Laurent): 24h/24, 04.92.27.39.80. - Santa-Maria-Lenval (57, avenue de la Californie à

Nice), consultations 7 j/7 jusqu'à minuit: 04.92.03.09.40.

Pharmacies: - Pharmacie El Hage (84,

avenue de Nice). 06800 Cagnes-sur-Mer. 04.93.31.63.19.

- Pharmacie Saint-Paul. Rond-point Sainte-Claire. 06570 Saint-Paul-de-Vence. 04.93.32.80.78. -32.37 (24 h/24).

- De nuit, à Nice: pharmacies Masséna (7, rue Masséna), 04.93.27.30.34 et Riviera (66 avenue Jean-Médecin), 04.93.62.54.44. Dentistes de garde :

04.93.01.14.14, de 8 à SOS amitié: 04.93.26.26.26.

SOS service vétérinaire : 04.93.83.46.64. Gendarmeries:

-17.

-Vence: 04.93.58.03.20. -- Villeneuve-Loubet:

04.93.20.62.04. Commissariats:

-Cagnes: 04.92.13.56.10. - Saint-Laurent :

04.97.12.17.80. Polices municipales:

- Cagnes: 04.93.22.19.22. - Saint-Laurent:

04.92.12.42.22. - Villeneuve-Loubet: 04.92.02.60.60.

-Vence: 04.93.58.32.32.

Vence : de l'art en plein air

Jusqu'à ce soir 18 heures, la place du Grand-Jardin accueille la traditionnelle manifestation autour de l'art pictural. Cette quatorzième édition offre au regard des curieux les dernières créations d'une cinquantaine d'artistes de la région.

Le visiteur en prend plein les yeux de couleurs et de créativité... mais de sable aussi... Le vent tourbillonnant soulève non pas les jupons mais les grains de sable de la place du Grand-Jardin!

Peintres, sculpteurs, graveurs et photographes attendent les passants afin de parler avec eux de leur vision de l'art. Un échange toujours fructueux avec humour et sourire à la clef.



SY. C. « Vive le vent », semblent siffler ces dessins.









L'étude d'impact lancée pour un projet immobilier à Saint-Jeannet



condu avec le meire Jean-Michel Sempére à l'opposition de Jean-Marie Thoret (di-dessous à droite) qui s'est a

préalable au lancement du projet de 400 logements. Un bémol: la voirie, et la dangerosité du chemin de Provence "Un Impact faible sur l'environnement, des incidences négatives faciles à compenser, un projet

Le conseil municipal a approuvé, sans les six voix d'opposition, le document

conçu pour être éco exemplaire... Ainsi l'adjoint à l'urbanisme, Christian Séguret, a-t-il argumenté l'avis favorable de la

commune à l'étude d'Impact sur les Coteaux du Var. C'était mardi, en conseil municipal. Il a conclu : "Nous considérons que la faisabilité est

effective, moyennant quelques précisions sur l'environnement." En Jeu, la présence d'une chauve-souris rare à protéger, avec le vallon du Fongeri, corridor

écologique.

DES RÉSERVES QUANT AUX ACCÈS ROUTIERS Seules réserves à ce projet immobilier de 400 logements dont une grande part en social, les

accès Les Coteaux du Var, divisés en deux groupes de barres d'immeubles avec parking souterrain se

situeront en avai du chemin de Provence, au sud de la zone d'activités de Saint-Estève. Seule la voirie amont recevra le flux supplémentaire des véhicules des nouveaux habitants. À

raison de 1,5 par logement, 600 voltures a mínima, et un nombre non précisé de deux-roues, transiteront quotidiennement sur les routes. La desserte par les transports publics étant insuffisante, le "tout voiture" semble la seule

Box THD Starter 9 €/mois

option.



loi Solidarité Renouvellement Urbain (la fameuse SRU), il n'apporte pas les aménagements routlers en conséquence Le même constat s'impose à Saint-Jeannet. Avec cinquante logements de plus.

LA DANGEROSITÉ DU CHEMIN DE PROVENCE

"Nous demandons que soient considérées comme axes structurants les seules voies

métropolitaines", a rappelé Christian Séguret. Donc les RM 2209 et 2210, et pas le chemin de Provence, communal, dont l'entretien est assuré par Nice Côte d'Azur. Sa dangerosité est certaine, vue son étroitesse et le caniveau ouvert qui le borde.

Sur une centaine de mètres, les habitants des Coteaux du Var devront l'emprunter pour railler

les voles métropolitaines. Il y aura donc un effort d'aménagement à effectuer par la métropole" a ajouté l'élu, comme seul bémol à l'étude d'impact. Reste à savoir comment empêcher les véhicules de rester sur le chemin de Provence pour aller

vers Carros... via l'ancien pont de chemin de fer, à circulation alternée. Jean-Marie Thorei, pour l'opposition, n'a pas manqué de souilgner l'aspect accidentogène de

la vole sur laquelle déboucheront les voltures des habitants, aucun rond-point n'étant prévu. Les six voix de son groupe devalent d'ailleurs s'abstenir.

"S'II n'est pas incohérent de construire des logements sociaux à proximité du bassin d'empioi, Il faut aussi prendre en considération les dimensions environnementales et humaine... Deux propriétés bâties ont disparu dans le périmètre de la zone d'activités concertée. Allez-vous les exproprier pour réaliser le parking souterrain de 230 places?"

Christian Séguret a assuré que l'expropriation n'était pas à l'ordre du jour, des contacts étant pris pour une acquisition amiable.

"À terme le projet sera peut-être différent, avec un périmètre différent", a-t-II avancé. Ce flou n'a pas eu l'air de rassurer son interlocuteur.







aussi sur Nice-matin







9 6

vivie autrement , le pair des coleaux du vai



Alfred Peter est l'architecte paysagiste qui a réfléchi à la réalisation des 400 logements, sans voiture mais avec un ascenseur incliné, qui devraient être réalisés à partir de 2019 à Saint-Jeannet

Une obligation. La municipalité de Saint-Jeannet est, comme de nombreuses communes de la Côte d'Azur, obligée de construire du logement. L'État le réclame et pas qu'un peu. Saint-Jeannet s'est ainsi lancé dans la construction de 400 logements dont 125 sociaux, entre le haut de la ZAC Saint-Estève et le chemin de Provence, dans le quartier de la Baronne.

Cette nouvelle résidence s'appellera les Coteaux du Var. Un nom qui résume les contraintes architecturales et urbanistiques qui sont ici à l'œuvre. Les constructions seront réalisées en restanques. « Nous n'avons pas voulu agresser le territoire » stipule le maire Jean-Michel Sempéré.

L'ACHAT D'UN ESPACE DE BIEN-ÊTRE



Un environnement pro protègé Antivirus, protection des données, blocage des sollicitations; découvrir Suite de sécurité pro. Conditions sur

Orange

Francisco Grungs

Il n'y aura pas de route aménagée et pas de volture au sein de la résidence, « Juste deux parkings relais en haut et en bas, avec une piste DFCI qui servira seulement pour les déménagements » détaille encore l'élu. Un ascenseur incliné permettra aux habitants de se déplacer.

Le projet d'Aifred Peter a séduit l'équipe municipale (voir ci-dessous). « Il correspond à notre philosophie, qui veut privilégier la qualité de vie. Les futurs habitants achèteront un espace de bien-être, dans la nature. » Les 400 logements, des T2, T3 et T4, ne seront pas construits d'un coup à partir de 2019, mais « cadencés sur 10 ans. »

Le maire pense également aux aménagements extérieurs et surtout aux transports en commun, « qui doivent s'adapter. » Pour Jean-Michel Sempéré, » si maiheureusement, on ne peut mai pas arrêter le développement de la commune, il faut le maîtriser. » C'est dans cette optique, qu'un cahier des charges strictes sera imposé aux promoteurs, histoire de ne pas dénaturer le projet d'éco-quartier.

Finding cures. Saving children:

Please Help



A lire aussi sur Nice-matin



Décèdé le 4 septembre 1993 à l'âge de 50 ans dans des conditions tratiques dans sa



Des internautes, proches de Bernadette ou tout simplement émus par cette transfelle, out



'Conduite agréable, confort, et technologies embarquées.' Philippe, Pournoy-la-Grasse(57)



Ce mardi, au deuxième jour du procès de Philippe Woronko devent la cour

oteaux PIP repa Boa

À **Saint-Jeannet**, la consultation redémarre aujourd'hui sur le projet de 400 logements entre la route de la Baronne et le chemin de Provence. Pour l'adjoint à l'urbanisme, « on va perdre un an >

net, résume-t-il la reprise forcée de la concertation sur le gigantesque projet immobilier des Coteaux du Var. Où les premiers occupants n'arriveront pas avant 2022. La procédure est rouverte aujourd'hui. Elle prendra fin le 5 octobre après publication de l'étude d'impact (consultable du 21 au 25 septembre), et des avis de l'autorité environnementale et des administran va perdre un an. » Ainsi Christian Séguret, adjoint à l'urbanisme de Saint-Jean-

tions, dont la commune. En sept points, avec l'élu, on fait le tour de la question, sur la cause de cette reprise d'enquête et l'impact du projet sur l'avenir du village

1 En quoi consiste ce projet d'habitat?

«Les Coteaux du Var c'est, en dix ans, la construction de 400 logements en accession à la propriété et en locatif social, soit environ 32000 m² de surface de plancher sur un coteau pentu », résume l'adjoint au maire. Le projet est prévu en deux groupes bâtis en restanques de part et d'autre du vallon du Fongeri: l'un au nord côté Gattières entre le hameau de Saint-Estève, et le chemin de Provence, l'autre au sud du vallon du côté de La Gaude entre chemin de Provence, l'autre de la Rayane Des vence et route de la Baronne. Des voies étroites et déjà très fréquen-Les coteaux du Var en compteront 33 %. L'opération est menée par l'Établissement Public d'Aménage-ment (EPA) Nice Ecovallée. Des par-

2 Pourquoi ce projet?

kings sont prévus en souterrain sous le chemin de Provence pour le côté



Christian Séguret, 4° adjoint chargé de l'urbanisme fait le point sur le dossier consultable en mairie jusqu'au 5 octobre.

(Photo Eric Ottino)

«La loi SRU impose 25 % de loge-ments sociaux. Le programme a été imposé par l'État à la commune, qui est carencée avec 3 % de HIM. Les coteaux du Var en compteront Nord et près de la RM1 pour le côté sud. De doubles funiculaires desserviront les habitations.

3 Sur quoi porte cette concertation?

«La concertation qui recommence est préalable au lancement de la création de zone d'activité concer-tée, avec étude d'impact environ-

«Le Conseil d'État a été saisi pour d'autres projets que celui de Saint-Jeannet sur le fait que le préfet de Région, haute autorité environnementale, était juge et partie en matière d'environnement. En décembre 2017, le Conseil d'État a annulé les décrets qui le désignaient. Désormais, c'est le préfet de Départe-4 Pourquoi doit-on recommencer? ment qui donnera son avis environ-nemental. Reprendre la concerta-tion au stade de la désignation de nemental. C'est une phase qui pré-cède celle de la réalisation de ZAC qui sera plus concrète. »

5 Quid des avis déjà exprimés en 2017

guret.

bitat et le terrain de chasse seront détruits, le maintien d'autres espaces en état naturel en compensation.

- Un inventaire mené sur le lézard ocellé qui n'a rien donné.

- L'impact sur les déplacements sera aussi inscrit au dossier, ce n'était pas le cas avant. » gardées et ont été prises en considération. On a ajouté par exemple:
-Pour les chauves-souris, dont l'ha-*Les remarques emises lors de la précédente enquête publique sont

6 Va-t-on exproprier?

« Deux maisons en bordure du che-min de Provence sont dans le péri-mètre. On ne sait pas encore si elles pourront être maintenues ou pas, le projet final n'étant pas encore dé-fini. C'est l'établissement foncier fini. C'est l'établissement foncier d'aménagement EPF PACA qui est chargé des achats fonciers. Des trac-tations sont ouvertes pour deux ac-

les quant aux voies de communica-tion. La Ville demande aussi que l'EPA engage une procédure d'éco-quartier labellisé, avec charte et cahier des charges. question en donnant son avis sur la concertation le jeudi 13 septem-bre à 19 heures. On devrait aussi y évoquer des propositions communa Le conseil municipal évoquera cette

7 Quel calendrier?

ZAC devrait intervenir fin mars. Ensuite, le dossier de réalisation de ZAC proprement dite occupera une grande partie de 2019. Les appels à candidatures devraient être lancés en 2020 pour définir des projets, qui ne seront pas lancés avant 2021. Les premiers occupants pourraient «L'arrêté préfectoral de ZAC devrait intervenir f Les premiers occupants pourraient arriver en 2022. Et on annonce que dix ans de chantier sont prévus. »

PROPOS RECUEILLIS PAR VALÉRIE ALLASIA

Dossiers et registres en mairie de Saint-Jeannet, à la Métropole NCA, au siège de l'EPA, 455 Promenad des Anglais. Aussi sur www.saintjeannet.com e www.ecovallee-plaineduvar.fr

VILLENEUVE ST PAUL-DE-VENCE Visite guid Visite guidée du « Jardin Inattendu »

Marché fruits, légumes et fleurs, aujourd'hui

Atelier créatif pour enfants : peinture sur galets, ce matin
De 10 à 12 h, à l'espace
De 10 à participation : 2€.

Toute la journée, au lavoir.

Plages de Feu, demain soir

Visite guidée du village à la lanterne,

Après une initiation basique à la jonglerie pour petits et grands, spectacle de De **20 h 30 à 23 h**, plage de la Fighière. jonglerie avec du feu ou des artifices par la Cie Eklabul.

04.93.32.86.95.

À 21 h 30. Tarif unique : 7€ par personne ; gratuit moins de 6 ans. Sur réservation au

« Les Artisanales de la place de-Gaulle », demain

Villeneuve Live Music, demain soir

De **20 h 30 à 22 h 30**, plage de la Fighière : Sun Music

 $\overline{\omega}$

-

1 (A)

MONOPRIX

De 20h30 à 22h30, allée de la Plage : 4 For Jazz (standard jazz).

So Jazz! Festival : soirée de clôture, ce soir

Romain Dravet Quartet (Latin Jazz), à **19 h**, place De

CAGNES-SUR-MER

Toute la journée, artisans créateurs et artisanat du monde réunis sur la place

LA COLLE-SUR-LOUP Soirées artisanales du Cros, demain soir À partir de 18 h,

CARROS

Nice-Antibes se fera sur une seule voie au Cros de 17 à Promenade de la Plage. La circulation dans le sens 24 h (entre l'avenue du Général-Leclerc et l'allée des Pins). Le bas de la rue des

Oliviers sera piétonne à partir de 19 h 30 jusqu'à minuit.

de Polygone Riviera, ce soir

Rendez-vous à **18h30**, sous la « Tête de Sosno » (espace accueil). **3€**. Inscription au 04.93.20.61.64 Hippodrome:
meeting hippique
d'été, demain soir
) Sept courses au trot dès
19 h et animations pour

guinguette française), à **21 h**, place du Château. Gratuit. « Jazz au château », demain soir Padam Partie (jazz

Concert -Tribute
Genesis, demain soir
Genesya, à 21 h, à
l'Amphithéâtre de la villa
Babary (Carros-Village).
Entrée libre.

qui attend vos

« Le label écoquartier pour le Coteau du Var »



maire Jean-Michel Sempéré,

de Saint-Jeannet

Le dossier chaud: «Après 10 ans de lutte pour rendre constructible le coteau du Var, on y arrive, même si on doit perdre un an pour se protéger juridiquement. On veut sa labellisation en

écoquartier. Avant le chantier, on va réaliser une piste réservée à la

défense incendie et des hydrants. » Le combat: « On s'est battu pour une voie express entre Vence et la zone industrielle de Carros. Elle est ouverte à

tous depuis la rentrée.» **La résolution:** «Trouver une solution à l'échelle du territoire pour lutter contre les incivilités, et les dépôts sauvages de gravats ou d'encombrants».

«La construction d'un gymnase promis en 2015 »

Jean-Bernard Mion, maire de La Colle

Le dossier chaud: «Les travaux avec la reprise

de finaliser l'accord avec la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis pour la reprise de la piscine. Je voudrais obtenir du Conseil départemental, la construction du gymnase promis en 2015 pour 2018 et dont les travaux n'ont toujours pas commencé. » La résolution: « Garder la foi ! Avec une nouvelle baisse des dotations de l'Etat, la perspective de disparition de la taxe d'habitation dont la mise en de voirie : la 2º phase de la requalification de la Rue Yves-Klein. Côté patrimoine : la nouvelle tranche de restauration de l'église Saint-Jacques. Et, la protection contre les inondations d'vec la fin des travaux, chemin du Béal. » Le combat: « Les équipements sportifs. J'ai la volonté

« Un combat de tous les jours : les finances »



de Drap Robert Nardelli, maire

de l'état d'implantation d'une prison sur le plateau Tercier, (le site à cheval sur les communes de Drap et La Trinité est à l'étude pour accueillir la nouvelle maison d'arrêt de Nice, NDLR) auquel je suis fermement opposé afin de préserver ce site naturel.»

Le combat: « C'est celui de tous les jours en mairie pour les finances, le bien-être des Drapois, le maintien des services publics de qualité. Mais aussi solutionner les difficultés de circulațion et de déplacement des Drapois et des habitants de la vallée »

des habitants de la vallée » **La résolution:** « Je me suis engagé en 2014 avec une équipe pour faire revivre mon village. Nous avons déjà accompli énormément en quatre ans et il nous reste encore de nombreux projets à mener dans l'intérêt des

sur les quatre viaducs» «Lancer une étude

au quartier de La Clave»

Philippe Heura, maire du Broc

« Réorganiser l'accès



Damien Bagaria, maire de Tourrettes

Le dossier chaud: «Les travaux sont en cours pour la rénovation de la salle des fêtes et la

reconstruction des services techniques.
débutera avec deux grosses réalisations.x retour à la semaine de 4 jours de classe, voté par 55 % des parents. Les activités périscolaires seront transférées au centre aéré »

Le combat: «Plutôt un double enjeu à 1,6 million d'euros environ; lancer le chantier de la salle polyvalente d'ici fin 2018, et le parking et des commerces, place Cauvin. Il devrait démarrer fin 2018 et durer dix mois, on attend les permis pour consulter les entreprises. »

La résolution: «Réorganiser l'accès à La Clave, il y a eu trop d'incivilités qui ont mis la sécurité publique en danger cet été avec du stationnement sur les aires de croisement d'une voie très étroite: on réfléchit aussi à une présence humaine. »

veux mener mon action jusqu'au bout et passer le témoin dans le calme, l'efficacité et la sérénité. »

La résolution: «À cause de l'actualité, lancer une étude comparable à celle de 2009 sur les quatre viaducs de l'ancien chemin de fer de Provence et sur les falaises du socle du village.»

d'un poste de police » «Faire aboutir le projet

de Saint-Paul lain, maire Joseph Le Chape-

Le dossier chaud: «L'avancement de la révision du Plan local comme le le projet européen SUCCES (Interreg Alcotra).»
Le combat: «Sans d'urbanisme tout

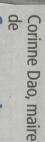
l'avancement de la révision du Plan hesiter,

d'urbanisme.» **La résolution:**« Faire aboutir le construction projet de

Photo J-S Gino-Antomarchi)

d'un poste de police à Saint-Paul-de-Vence. »

lâche rien » «Col de Vence : on ne



Le dossier chaud: « Le Col de Vence est un dossier important.
J'espère que l'on Coursegoules

pourra trouver de bonnes solutions, préserver l'humain, l'économie locale

hoto V. A.)

Le combat: « Je n'aime pas ce terme de combat car cela

que nous prenons les armes. Quoi qu'il en soit sur le dossier du col de Vence : on ne lâche rien» **La résolution:** «Plutôt un souhait : continuer avec mon équipe, avec le même dynamisme. La même énergie. La même cohésion.»

du cadre de vie » « Maintenir la qualité



de Beaulieu Roger Roux, maire

Le dossier chaud : « Le lancement des travaux de la rénovation de la place de Gaulle au cœur de ville et la réflexion à mener sur maraîchers et des non sédentaires pendant le chantier ». l'accueil des

d'exigence pour le cadre de vie dans ma commune. C'est un combat de chaque instant .»

La résolution: « Prendre du recul et de la hauteur dans l'exercice de ma fonction de premier Magistrat, pour la réalisation des objectifs fixés avec lucidité et sérénité.» bat: : « Maintenir un haut niveau cadre de vie dans ma commune.

de ma commune» « Maintenir l'identité



masso, maire de Jean-Paul Dal-La Trinité

NIC-D 5

« Que mon projet relatif à la circulation dans la vallée du Paillon et La Trinité, en liaison avec la zone Anatole-France, devienne le projet définitif de tous».

Le combat: Le dossier chaud:

«Maintenir l'identité de ma

vivre ensemble.»

La résolution: « Avec toujours plus de détermination ne pas céder aux sirènes de la facilité.»

oteaux du Var : le c Provence

voie étroite et dangereuse. Quelles solutions pour y pallier? Saint-Jeannet Le projet immobilier des Coteaux du Var entraînera un afflux de véhicules sur une

immobilière des Coteaux du Var [notre édition du 23 août] : le conseil municipal devait adopter la charte des Ecoments. Le label écologique a été adopté à l'unanimité, le sur le projet d'aménagement de ce projet de 400 loge-Quartiers. Et donner son avis tation sur l'opération ouverture de la concerétait prévu dès la ré-

La commune a 3 % de logement social, l'État en impose 25 %.
L'opération est menée par l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Nice Ecovallée.

bâtis en dix ans, en achat et location, dont 33 % de logement

Les Coteaux

de soll doi côt Vill

0

du Var c'est

Un projet dicté par la loi SRU

groupe d'opposition de Jean-Marie Thorel (six voix) rap-pelant en être à l'origine. pelant en etre a l'orig Mais il s'est abstenu sur

L'essentiel des échanges a tourné en fait autour du che-min de Provence, jugé par trop étroit et dangereux pour accueillir un flux supplémen

taire de véhicules.
Et l'actualité le prouve, il y a quelques semaines, sur ce chemin de Provence, une voiture était tombée de plusieurs mètres. Une glissière de sécurité a alors été posée.

sur la rive droite »

Un dialogue de sourds s'est alors engagé entre l'opposi-tion et le maire, bombardé de questions sur les flux de

Les chiffres sont dans une étude que Jean-Michel Sem-péré s'est refusé à dévoiler en totalité, en l'attente de nouveaux comptages.
Pour l'élu « certes il faut sécu-

pas à mes attentes. Mais il faut agir sur les comporte-ments. Changer de moyens de transports. Et avoir une lec-ture globale jusqu'à Carros et au-delà. Les déplacements en rive droite sont l'enjeu des 30 prochaines années ». Le maire veut « que la mobi-lité soit actée dans l'étude de r ce chemin qui ne répond à mes attentes. Mais il

litain ».

Certes, les choses changeront avec le demi-échangeur du MIN à La Baronne, les lignes T2 et T3 du tram' et le parking relais du CADAM.

Des aménagements qui vont libérer 300 bus qui seront alors déployés sur le reste de la Métropole, et en parcréation de ZAC avec diffé-rents scénarios. Une étude in-contournable, poussée, et à la hauteur de l'enjeu, avec les Pas de trottoir pour les piétons, a fortiori les scolaires, une voirie étroite : l'ancienne voie du chemin de fer de Provence qui recevra un surcroît de trafic a besoin d'aménagements. nécessaires au PLU métroponées par Olivier Sassi, directeur de l'Établissement Public d'Aménagement de la Plaine du Var, une voiture débouchera de la moitié nord tie sur la rive droite. Selon les projection L'occasion pour le directeur de l'EPA d'expliquer que le projet a évolué. Dans le pro-Moins d'habitants au nord du projet du lotissement... toutes les 1 minute 20. « *Très peu* » a-t-il projections donde Saint-Jeannet. Pas plus que le devenir des deux mai-sons sur l'emprise du proments ont été transférés sur la partie desservie par la route de la Baronne, qui n'est jet. Très active dans le débat, l'assistance n'avait pas l'air pas calibrée non plus pour cela, mais la question n'a pas été soulevée lors du conseil servis par le chemin de Pro-vence a été réduit. Ces logejet des Coteaux du Var, le nombre de logements desconvaincue d'une améliora-tion. Pas plus que Jean-Marie Thorel, chef de file de l'oppo-sition, pas prêt à envoyer des enfants à pied vers www.saintjear plaineduvar.fr

de Région comme signataire de l'avis environnemental et des projets. La procédure perd un an, mais cela évitera de s'exposer à des recours forcément gagnés. L'étude d'impact le 21 L'avis favorable obtenu est donc

Dossiers et registres en mairie de Saint-Jeannet, à la Métropole NCA, au siège de l'EPA, 455 Promenade des Anglais et sur www.saintjeannet.com et www.ecovalleel'école sur une voie où pas-sent déjà 600 à 700 véhicules VALÉRIE ALLASIA

souterrain
Des parkings sont
prévus en souterrain
sous le chemin de
Provence pour le côté
Nord, et près de la
RM1 pour le côté sud.
De doubles

sur 12 ha en périmètre de l'Opération d'Intérêt National.

Funiculaires

00

coteau pentu de part et d'autre du vallon du Fongeri, pour environ 32 000 m² de plancher

vence
2 groupes
d'habitations

Entre Baronne et chemin de Pro-

onsultation jusqu'au octobre

desserviront les habitations.

Livraison en

.

La concertation qui recommence est préalable au lancement de la création de zone d'activité concer-

tée aux Coteaux du Var. Sa reprise est liée à l'invalidation par le Conseil d'État de tous les décrets qui désignaient le préfet

caduc. La concertation s'arrêtera le 5 octobre. L'étude d'impact en-vironnemental sera consultable du 21 au 25 septembre : l'opposition s'est étonnée que le vote ne soit pas intervenu après sa publica-tion.

Les premiers occupants n'arriveront pas avant 2022, le reste du chantier doit

s'étaler sur 10 ans.

gym a repris

Les cours de gym du club Les Violettes de Tourrettes ont repris dans l'algeco derrière l'école maternelle, route de la Madeleine. Le mardi de 8 h 45 à 9 h 45 : gym dynamique ; de 9 h 45 à 10 h 45, gym moderato ; de 10 h 45 à 11 h 45, fit-ball pilates. Le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30, stretching gym douce. Le vendredi de 8 h 45 à 9 h 45, gym dynamique ; de 10 à 11 h, gym moderato.

Tarifs : de 155 à 195 euros.

Rens. 04.93.59.25.60. ou au 06.62.20.29.89.

l'accès aux administrations en ligne

propose cette année des atcliers pour que ce type de démarches ne vire plus au parcours du combattant.

Deux stages sont proposés: mardi 18 septembre de 15 à 17 h et vendredi 21 Qui n'a pas eu une fois des difficultés pour effectuer une démarche admi-nistrative en ligne? À Vence, l'associa-tion Multimédia et Informatique (AMI) septembre de 9 h 30 à 11 h 30, à la Villa Berthe, « Maison de la vie vençoise », avenue des Alliés. Tarif : 25 euros le stage. S'ils remportent le succès escompté, de nouvelles dates seront proposées ultérieurement. Inscriptions à : alan.de-warren@orange.fr ou au 06.70.91.87.47 ou en laissant un message au 04.93.24.60.93.



Tourrettes:

Vence

ateliers

pour faciliter

NIC-M 18